

**CHARPENTE** ■ Le fabricant creusois aimerait développer les poutres produites en douglas

## A Bourgneuf, Cosylva envoie du bois

Cosylva, le spécialiste creusois des charpentes en bois lamellé-collé, se porte bien et entend poursuivre son développement. Pour l'aider dans de nouveaux investissements, la Région vient de lui verser 234.000 euros.

Virginie Mayet  
virginie.mayet@centrefrance.com

**Q**uel est le lien entre l'hôtel Mirage Plaza en Nouvelle-Calédonie, l'ambassade de France de Nairobi ou encore l'Aire des Monts de Guéret ? Facile, ces bâtiments ont tous été élevés avec des poutres provenant de Cosylva, à Bourgneuf.

Ce matin, une odeur de bois de plus en plus prégnante nous guide aisément jusqu'à Cosylva. Le fabricant de charpentes en bois lamellé-collé est dirigé par la même famille depuis 1983, les Bouthillon. Aujourd'hui, Julien a repris les rênes et s'investit à fond dans le développement de la filière bois made in France pour la construction. D'ailleurs, les aides délivrées par la Nouvelle-Aquitaine partiront dans la modernisation de son outil industriel. Ce qui permettra d'augmenter la production



PDG. Julien Bouthillon, à la tête d'une entreprise de 75 personnes, veut travailler à 100 % avec du douglas français. PHOTO B.BARLIER

avec du bois français. Pour développer cette filière, il doit s'équiper et améliorer son processus de fabrication. Petit à petit.

Et Julien Bouthillon n'utilise pas n'importe quel bois : il a recours à

du douglas. Cette essence nord-américaine a été plantée après-guerre et principalement employée pour l'emballage jusqu'à présent. « Or, cette essence est sous-estimée car elle a de très bonnes pro-

priétés », insiste le PDG, pour qui le développement du douglas est devenu son « cheval de bataille. » Il est même trésorier de l'association France Douglas. « On a créé un indicateur - biom

- pour calculer l'impact environnemental et économique de l'utilisation de bois français plutôt qu'étranger (voir les chiffres). » Une démarche qui permet aux professionnels comme Julien d'avoir un

argument de plus pour convaincre les donneurs d'ordre de dépenser un peu plus pour acheter français.

### Plus de douglas en construction

Mais en attendant que les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre préfèrent commander du français, Julien utilise majoritairement du bois scandinave. « Il y a tout un enjeu national derrière tout ça. » D'autant plus que la forêt française arrive à maturité. « Aujourd'hui on est très loin d'avoir les débouchés pour l'exploiter. On peut les vendre aux Chinois mais à quoi ça rime quand on importe notre bois de construction ? Tout l'enjeu est là : mettre plus de bois français dans la construction et les lignes sont en train de bouger. »

Mais la filière est en retard. Il manque encore des scieries, des transformateurs, des bureaux d'étude. « Pendant dix ans, la crise nous a freinés. À Cosylva, on a conservé notre volume de commandes alors qu'il aurait dû exploser. Maintenant qu'on sort de la crise, il faut y aller ! »

## La spécialité du fabricant : le lamellé-collé

Cosylva fabrique des charpentes en lamellé-collé. Mais qu'est-ce que ça veut dire ?

Le lamellé-collé. Il s'agit de lamelles de bois assemblées ensemble pour constituer une poutre.

Pourquoi utiliser cette technique ? Parce qu'on peut réaliser des poutres de grandes dimensions, « et même de la longueur voulue », ajoute Julien Bouthillon, le PDG. Second avantage : le résultat est plus résistant que le bois en lui-même « car on disperse les défauts du



MÉTHODE. Le lamelle-collé, plus résistant. PHOTO BRUNO BARLIER

bois. » Troisième avantage : le bois est stable car il a été séché avant d'être collé. Après il ne bouge plus et il est possible de lui faire prendre différentes formes.

Les étapes. Il faut d'abord emboîter les planches. Des petites fentes sont réalisées et collées, les lamelles sont ensuite ré-assemblées. Puis rabotées et collées entre elles avant d'être pressées. On rabote ensuite pour obtenir une surface lisse avant de tailler aux bonnes dimensions. ■

### EN CHIFFRES

**12,5**

12,5 millions de chiffre d'affaires en 2017 contre 12,3 en 2014 et 3,2 si on remonte plus loin : en 1997.

**2**

sites : Bourgneuf et Langladure qui occupent 18.000 m<sup>2</sup>. À Bourgneuf : fabrication du lamellé-collé. Langladure : première transformation du douglas, sciage, séchage, tri et classement des bois.

**75**

personnes travaillent à Cosylva.

**88 %**

en privilégiant l'essence douglas de France, 88 % sont redistribués dans l'économie française contre 34 % si vous choisissez des bois d'importation (étude Biom).